

## Armoiries de Saint-Louis du Sénégal

par Pierre Rosière

Actuellement on ne trouve aucune représentation des armoiries de Saint-Louis dans les archives françaises ou sénégalaises. Elles ont certainement été dessinées en accord avec la municipalité de Saint-Louis entre 1890 et 1899. En effet, c'est à cette époque que, la période révolutionnaire étant oubliée, la troisième République autorisa les villes de France à se doter d'armoiries pour celles, nombreuses, qui n'en possédaient pas, au contraire des quelques villes qui en avaient été autorisées antérieurement par le pouvoir royal.



Dans les années 1990, nous avons acheté à Paris, dans une foire aux vieux papiers, une carte du Sénégal. Cette carte au 1/6 millionième faisait sans aucun doute partie d'un des nombreux *Atlas* publiés par J Migeon dans la série *La France et ses Colonies*. Nous avons retrouvé ceux de 1883, 1884, 1888 et 1892. Celui dont est tirée la carte qui comporte les armoiries de Saint-Louis, a sans doute été dressé entre 1890 et 1899, car le chemin de fer Dakar - Saint-Louis y figure déjà, et les états de Samory sont encore représentés.

Voici les inscriptions qu'on y relève :

*LA FRANCE Sénégal - Soudan Français - Guinée Française etc. N° 91*  
*Dressé sous la direction de J. Migeon par Ch. Lacoste*  
*Gravé par Lecoq et Barbier - écrit par A. Biset*  
*Migeon Editeur Impr. 11 rue du Moulin-Vert Paris*

À l'occasion de différentes recherches effectuées au CARAN, le Centre d'accueil et de recherches des archives nationales à Paris, le 3 juillet 1996, nous avons soumis cette carte au département de Sigillographie de ces archives. L'accueil a été très chaleureux et le préposé a bien voulu effectuer des recherches dans les armoriaux de France. Le 19 juillet, ce service nous a annoncé n'avoir trouvé aucune trace de la création de ces armoiries. Néanmoins, eu égard à la date probable de la carte géographique, il nous a été rappelé que, dans les débuts de la Troisième République et surtout après 1880, beaucoup de villes de la France métropolitaine et de ses colonies se sont dotées d'armoiries sans pour cela les déposer au service compétent.

Le préposé du service de sigillographie a bien voulu décrypter le dessin et nous donner la description héraldique de ces armoiries :

Coupé : au I, parti (a) d'un tranché d'azur à un voilier d'argent et de gueules à un agneau pascal d'argent et (b) d'argent à trois chevrons de gueules ; au II d'or à l'éléphant de sable cantonné en chef de deux fleurs de lys de gueules.

Il faut remarquer que cette carte n'est pas en couleurs ; les armoiries, traitées en noir et blanc, comportent des points et des traits qui indiquent les couleurs héraldiques. Cela nous a permis de réaliser le dessin des armoiries présenté ici.

En héraldique : l'argent correspond au blanc, l'or au jaune, l'azur au bleu, les gueules au rouge et le sable au noir. Une étude précise des figures est encore à faire. Pour l'instant on peut les définir ainsi :



1°- Le voilier naviguant sur une vague représente la navigation sur le fleuve et le port maritime et fluvial de la ville.

2°- Le berger, sa houlette et son agneau : c'est le chef du troupeau (*en la circonstance celui des hommes*). L'agneau apporte la Paix.

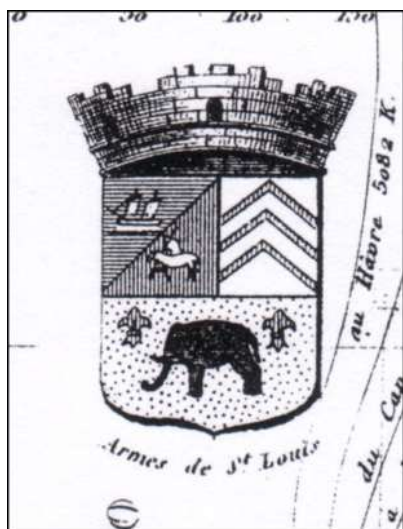
3°- les trois chevrons rouges (*d'après le département de sigillographie de Paris, il s'agirait d'une partie des armes de Richelieu, à qui serait dû la création de la ville de Saint-Louis*). En effet les armes de Richelieu comprennent bien les trois chevrons de gueules.

4°- l'éléphant ne peut représenter que le *morphil* et le commerce des défenses d'ivoire qui fut important au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles sur le fleuve Sénégal.

5°- les deux fleurs de lys rattachent la ville à la royauté. Leur couleur rouge signifie que la ville a résisté à l'envahisseur (*ce qui fut le cas à plusieurs reprises contre les Anglais, notamment sous Blanchot*).

La couronne au-dessus du blason représentant un château crénelé indique que la ville fut fortifiée.

### *Les armoiries de Saint-Louis : reconstitution et variation*



*Carte géographique du XIX<sup>e</sup> siècle*



*Reconstitution Pierre Rosière*



*Création contemporaine  
(municipalité A. Guillabert)*

En septembre 1996 nous avons déposé ces armoiries et la carte géographique aux archives nationales du Sénégal, dans les mains de Monsieur Saliou Mbaye son directeur.

Enfin, nous avons soumis ce dossier à Monsieur André Guillabert, ancien maire de Saint-Louis. Il nous a avoué être très heureux de pouvoir connaître enfin les véritables armoiries de Saint-Louis. Par la suite, il nous délivra cette attestation :

*Je soussigné André GUILLABERT atteste par la présente, que le blason représentant les armoiries de Saint-Louis et apposé sur un panneau en bois peint, fixé sur le mur de la Gouvernance, face au pont Faidherbe à Saint-Louis, a été réalisé à mon initiative lorsque j'étais à la tête de la municipalité de Saint-Louis (Président du Conseil municipal de 1974 à 1978 – Maire de 1978 à 1984). La représentation de ce blason est le fruit de mon imagination, à défaut, à cette époque, de pouvoir disposer d'un document attestant la représentation officielle de ces armoiries. Fait à Dakar le 26 juillet 2006 Pour valoir ce que de droit. Signé André GUILLABERT*

Il faut constater que le blason fixé sur le mur de la Gouvernance est d'une création assez récente. Les armoiries retrouvées sur la carte géographique du XIX<sup>e</sup> siècle ayant une antériorité certaine, il reste à trouver les documents officiels à l'origine de cette création